

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 5 septembre 2024

La CAT réclame un Ministre de plein exercice et une politique forte et ambitieuse en faveur du tourisme français

Après avoir félicité ce jour Michel Barnier pour sa nomination en tant que Premier ministre, les organisations membres de la CAT ont réclamé la désignation à ses côtés d'un Ministre du tourisme de plein exercice et la mise en œuvre d'une politique forte et ambitieuse en faveur d'une économie qui représente 8 % du PIB et 2 millions d'emplois directs et indirects.

Depuis la relance en 2022 des travaux du Comité de filière tourisme à la gouvernance duquel la CAT est étroitement associée jusqu'au dernier Conseil interministériel du tourisme (CIT) du 7 mai 2024, les chantiers ouverts pour le tourisme depuis deux ans sont nombreux et complexes.

De grands défis attendent notre secteur dans un environnement international plus que jamais incertain. Nous devons accélérer les transitions écologiques et digitales, améliorer l'attractivité de la destination France et investir pour la montée en qualité de nos structures dans un contexte de forte concurrence avec les destinations étrangères.

Le CIT du 7 mai 2024 a été marqué par plusieurs annonces importantes auxquelles la CAT a activement contribué : refonte d'Atout France, simplification de la réglementation touristique, mesures en faveur de l'attractivité de nos métiers, sans compter les engagements de l'industrie en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) pour positionner la France comme destination de premier plan en termes de qualité de service, d'inclusion et de durabilité.

Malgré une saison estivale contrastée et atypique, les JOP 2024 ont envoyé un signal fort et universel au Monde et laissent en héritage une attractivité touristique renforcée tout en constituant une formidable opportunité pour refonder notre stratégie, aboutir à moyen terme à la conclusion d'un véritable contrat de filière comportant des engagements réciproques de l'industrie et de l'État et réaffirmer ainsi le tourisme comme un des piliers prioritaires de notre développement économique.

Dans ce contexte, et afin de permettre à notre secteur de se transformer et d'atteindre son plein potentiel de développement, l'engagement de l'État en matière touristique doit se poursuivre en procédant à la nomination d'un Ministre de plein exercice en capacité de coordonner et de piloter une politique forte et ambitieuse en faveur du tourisme français.

Qui sommes-nous ?

La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) est l'unique organisation interprofessionnelle réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique. Composée de près de 20 fédérations ou organisations professionnelles représentant 1 million de salariés et 70 000 entreprises, elle vise à rassembler et représenter de manière unifiée les professionnels de l'industrie du tourisme. Pour en savoir plus : www.acteursdutourisme.fr

Contact presse : Ophélie Rota – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr /
Guillaume Lemièrre – 06 47 04 87 95 – guillaume.lemiere@acteursdutourisme.fr